Paris, le 03 FEV. 2009

75055 PARIS LOUVRE R.P.

M.LABORIE André

2 rue de la Forge

à

Le Doyen des Juges d'instruction au Tribunal de Grande Instance

31650 St ORENS DE GAMEVILLE

TRIBUNAL
DE GRANDE INSTANCE
DE PARIS

CABINET

du Doyen des Juges d'instruction (Ile de la cité)

Tél. 01 44 32 65 97

ND/Is

OBJET: Plainte avec constitution de partie civile

N/REF.: Dossier n° 08/656

Monsieur,

Me référant à la plainte déposée le 13 octobre 2008, je vous prie de bien vouloir :

Justifier du dépôt préalable d'une <u>plainte simple relative aux mêmes faits</u> en produisant l'un des documents suivants :

L'avis de son classement par le Parquet.

Un récépissé précédant d'au moins 3 mois la plainte avec constitution de partie civile

- soit, du dépôt de la plainte simple au Parquet,

- soit, de l'envoi au Parquet par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception de l'original de la plainte ou de sa copie si elle a été déposée auprès d'un service de Police Judiciaire.

A défaut, votre action sera déclarée irrecevable.

Je vous invite donc à vous en <u>désister par écrit</u> et à engager, si vous le jugez utile, <u>la procédure préalable nécessaire</u> au dépôt d'une nouvelle plainte avec constitution de partie civile.

J'attire votre attention sur le fait que votre réponse est absolument nécessaire au traitement du dossier. Elle devra nous parvenir avec ses annexes en deux exemplaires au plus tard le 16 Février 2009.

A défaut, une consignation sera fixée en l'état. Mais votre plainte est susceptible d'être déclarée irrecevable par la suite.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Doyen des Juges d'instruction

Nathalie DUTARTRE